

Espace départemental des sports - 8 bis rue Louis Thévenet – 69004 LYON

Membres Présents

François JOVER, Thibault CHATELET-MASSET, Roland WINCKEL, Dominique PALABOST, Christian VIGNALS, Sylvain FERRIERE

Membre Excusé

Marc VIALON

Invités présents

Annick MASSET (Comité Directeur), Vincent TRINQUIER (Comité Directeur)

Introduction

Sylvain ouvre la réunion à 18h30 en remerciant l'ensemble des personnes présentes pour leur intérêt et leur implication dans la gestion sportive du Comité. Il précise que le but de la réunion du jour est de faire un panorama complet des compétitions en commençant à réfléchir à des améliorations pour 2017-2018. Nous commencerons dans un premier temps par traiter quelques points d'actualité avant de passer à l'analyse de chacune des compétitions.

1) Points à traiter

1.1) Dérogations en championnat par équipes

Rappel du règlement départemental : « *Les dérogations ne sont accordées par la Commission Sportive que sur justificatif de la Mairie du club recevant ou par manque de capacité de la salle. Elles sont accordées dans l'ordre inverse de la numérotation des équipes ; une tolérance étant admise à cette règle pour une seule équipe. Tout club bénéficiant d'une dérogation générale (modification d'heure et/ou de jour) ou exceptionnelle doit rappeler les modalités de la dérogation par e-mail au club visiteur avec copie au responsable de la compétition (equipeswe@rhonelyontt.com) au moins 15 jours avant la date de la rencontre, faute de quoi le club recevant sera considéré comme perdant en cas de litige avec le club visiteur.* »

Sylvain explique que ce point de règlement est difficile à mettre en œuvre et à contrôler. Cela a notamment fait l'objet d'un litige en 1^{ère} phase avec sanction sportive à l'encontre du CP Mioland.

Le 11 janvier, Pierre JULLIEN, président de l'ES Messimy, souligne dans un mail adressé à Sylvain qu'« il y a des clubs qui ne se cachent pas d'avoir une dérogation pour jouer le samedi juste parce ses joueurs préfèrent jouer le samedi pour pouvoir sortir sans contrainte le samedi soir [...] Peut-être qu'à une époque la dérogation était justifiée, mais elle n'est pas remise en question alors qu'elle n'est peut-être plus justifiée. »

Christian et Sylvain précisent que nous sommes confrontés à un cas sociétal. Même si le jour historique du championnat par équipes départemental week-end est le dimanche matin, on sent bien que le sport « à la carte » gagne du terrain en France et que de plus en plus de joueurs recherchent de la souplesse. C'est notamment pour cela que le championnat par équipes semaine gagne du terrain au fil des saisons. Certaines

ligues ont intégré ce concept depuis un certain temps comme en Ile de France où les rencontres départementales ont lieu le vendredi soir, ce qui permet de valoriser les rencontres régionales et nationales et de limiter les difficultés d'arbitrage et de juge-arbitrage sur celles-ci.

Annick nuance ces propos en indiquant que beaucoup de joueurs restent attachés au dimanche matin.

Christian propose pour la saison 2017-2018 de laisser le choix du jour de réception à domicile à l'inscription de chaque équipe. Thibault et François sont favorables à cette proposition. Elle sera soumise aux clubs dès que possible (Assemblée Générale ?)

Sylvain termine en indiquant que les dérogations n'auront plus lieu d'exister. Afin d'éviter tout litige et responsabiliser les clubs et les joueurs, il propose de revenir à ce qui se pratiquait dans le passé : c'est aux équipes visiteuses de consulter les calendriers sur le site du Comité afin de savoir à quel jour et à quelle heure elles doivent se déplacer.

Annick indique que les joueurs se réfèrent de plus en plus à l'application mobile FFTT ou à SPID et aux dates par défaut qui y sont inscrites.

Sylvain a conscience de cette limitation technologique et précise que les joueurs et les clubs doivent se responsabiliser et reprendre l'habitude de consulter les calendriers officiels émis par le Comité.

Ce dernier point ne reste pas totalement tranché et sera entériné à la prochaine réunion de la CSD.

1.2) Joueurs poussins en championnat par équipes

François a constaté qu'un joueur poussin avait joué en début de phase 2 avec l'équipe 15 du TT Gerland en championnat par équipes séniors. Les poussins n'étant pas autorisés à participer à des compétitions séniors, François souhaitait l'avis de la CSD sur ce cas.

Sylvain indique qu'il faut considérer le cas comme une erreur de composition d'équipe et que conformément au règlement départemental, aucune sanction n'est appliquée à la première occurrence. Il suffit de ne pas compter les parties du jeune joueur.

1.3) Sanctions et pénalités

Sylvain sollicite l'avis de tous quant à la position à tenir par le Comité vis-à-vis de ces pénalités financières. Christian rappelle que les meilleures années sportives au Comité ont été celles où une politique peu répressive a été menée. Les clubs ne doivent pas se sentir opprimés financièrement si l'on veut conserver de bonnes relations avec eux.

François approuve et pense qu'il est préférable de répéter les choses avec pédagogie plutôt que de sanctionner.

Tout le monde est d'accord pour faire preuve de clémence au niveau financier concernant les erreurs de brulage ou de composition d'équipes pour les compétitions par équipes, pour le bien des clubs.

En revanche, trop de joueurs ne justifient pas leurs absences en compétitions individuelles, notamment en Critérium Fédéral ce qui est ingérable pour Dominique. Pour les compétitions individuelles, le règlement sera appliqué à la lettre concernant les sanctions, avec un plus de tolérance pour les compétitions à destination de publics débutants (circuit gones, circuit jeunes, ...).

Sylvain conclut en indiquant qu'il est entièrement d'accord avec tout ce qui a été dit. Il faut néanmoins conserver un cadre écrit. Les règlements départementaux seront entièrement revus pour 2017-2018

notamment le chapitre concernant les sanctions afin qu'il colle à la politique actuelle. Il ajoute qu'à ce jour aucune amende n'a été facturée aux clubs par le Comité et qu'elles ne le seront qu'en fin de saison. Par ailleurs il précise qu'aujourd'hui la Ligue facture au Comité les amendes régionales, et que c'est donc le Comité qui refacture les amendes régionales aux clubs...

2) Revue des compétitions

Chaque responsable fait un état des lieux de la ou des compétitions dont il a la charge dans l'optique de dégager des pistes d'amélioration pour la saison 2017-2018.

2.1) Championnat par équipes semaine – Roland WINCKEL

Globalement ça se passe bien, les délais ne sont parfois pas respectés... Les D3 sont plus à jour que les meilleures divisions.

Certains clubs ne peuvent pas saisir leurs feuilles de rencontre dans SPID. Sylvain explique que SPID est paramétré pour fermer la saisie 4 jours après la date de la rencontre fixée par le calendrier. **Il est décidé à l'unanimité de passer le délai de saisie dans SPID à 7 jours.**

Sylvain demande à Roland d'être **plus ferme avec les clubs qui sont systématiquement hors délai**, ce qui occasionne une charge de travail supplémentaire une fois la saisie fermée...

2.2) Championnat par équipes messieurs – Thibault CHATELET-MASSET & François JOVER

Le championnat se passe bien. Les quelques problèmes ont été traités au début de cette réunion.

Un club a été sanctionné sportivement à l'issue du tour 2 de la phase 2 pour non-respect de la règle de brulage suivante : « une équipe ne peut comporter qu'un seul joueur ayant été inscrit sur la feuille de rencontre de la journée 1 dans une équipe de numéro inférieur (c'est-à-dire de niveau supérieur) ».

Dominique propose de réétudier une évolution pour simplifier les règles de brulages actuelles : l'équipe 2 doit avoir plus de points (sommés des points classement des joueurs) que l'équipe 3 et moins de points que l'équipe 1, etc.... Sylvain répond que l'idée est bonne, mais que le système proposé est très difficile à contrôler et ne peut pas être mis en place dans SPID dans l'immédiat.

Sylvain demande à Thibaut et François comment ils se répartissent les tâches. François répond que Thibaut s'occupe principalement de tout ce qui nécessite un traitement informatique (mise en poule, SPID, ...). François effectue quant à lui le travail récurrent comme le suivi des litiges.

Les poules départementales de phase 2 ont été validées très tard d'après les clubs. Sylvain explique que très peu de clubs ont envoyé leurs doléances pour la phase 2 via le questionnaire SPID dédié malgré une relance en décembre ce qui a occasionné une accumulation de versions (1, 2, 3, 4, 5 ...) Il semblerait que les clubs partaient du principe que ce qui leur avait été accordé en phase 1 le serait également en phase 2. Le changement de responsable n'a pas facilité les choses. Nous ferons mieux la saison prochaine !

La refonte du championnat par équipes régional fera descendre à première vue 8 à 12 équipes supplémentaires de R4. **François s'occupe de faire une projection de l'impact de ces descentes supplémentaires de R4 sur notre championnat départemental** (étude de chaque scénario selon le nombre de descendants de R4).

2.3) Championnat par équipes dames – Christian VIGNALS

Rappel : le championnat est interdépartemental et donc sous l'égide de la ligue. Il est cependant géré sportivement par Christian VIGNALS.

Le Rhône est actuellement le département « qui porte » le championnat par équipe féminin régional. Sur les 47 équipes de la Ligue AURA, (13 départements), 25 sont du Rhône. Cet état de fait est principalement dû à des règles très différentes d'un département à un autre. Dans le Rhône, une seule fille est permise dans une équipe, dans l'Isère et la Loire, 4 joueuses peuvent jouer ensemble dans une équipe masculine. Notre règlement s'il peut paraître drastique permet aux filles de notre département de jouer soit en fille, soit en garçon, soit dans les deux ! Avons-nous raison ? Difficile de répondre à cette question...

Les féminines de PN et de N3 se plaignent d'affronter très souvent les mêmes joueurs. Il manque de brassage, et l'unique montée pour 2 poules de PN vers la N3 n'arrange pas les choses. [Sylvain va contacter la CSF et la CSR afin de négocier une montée supplémentaire en N3 dames pour notre ligue.](#)

2.4) Championnat par équipes vétérans – Marc VIALLO

10 équipes de 3 joueurs engagés, pas suffisant pour justifier un championnat selon Sylvain, surtout quand on sait que Marc va chercher lui-même les dernières équipes.

Sylvain propose de supprimer ce championnat en précisant que la plupart des concernés jouent déjà en championnat par équipes semaine. Il est difficile de se prononcer en l'absence de Marc. Sylvain va le contacter et le sort de ce championnat sera fixé pour la prochaine réunion de CSD.

2.5) Circuit Gones – Christian VIGNALS

L'arbitrage est compliqué à gérer et ce sont en général des préados et ados qui arbitrent.

Nous ne donnons des médailles qu'aux joueurs de la poule numéro 1 ainsi qu'aux 4 meilleures progressions de la salle. [Il faut investir la saison prochaine afin de récompenser tous les premiers de poules.](#)

2.6) Circuit Jeunes – Christian VIGNALS

Moins de joueurs que l'année dernière, mais plus de clubs (42 cette année contre 40 l'année dernière).

Christian s'interroge sur l'éventuelle autorisation des poussins à participer aux compétitions dans lesquelles des juniors peuvent participer. Il indique qu'il s'agirait d'un cas de quadruple surclassement, mais qui n'a pas été précisé contrairement aux benjamins qui peuvent désormais évoluer sur les compétitions seniors. En conséquence, Christian ne prend pas de risque et refuse les juniors sur le Circuit jeunes puisque des poussins peuvent se qualifier à cette compétition s'ils se distinguent au Circuit Gones. [Sylvain interrogera la CSF pour savoir si des poussins peuvent affronter des juniors.](#)

[Christian réunira prochainement des éducateurs professionnels de clubs pour améliorer ces compétitions jeunes et présenter de nouvelles idées.](#)

2.7) Rhône-Lyon Poussins/Benjamins – Christian VIGNALS

La compétition n'a pas encore eu lieu. Rendez-vous le dimanche 11 juin.

2.8) Rhône-Lyon Minimes/Cadets/Juniors – Christian VIGNALS

Il y a une légère hausse de la participation par rapport à la saison passée probablement, car la date limite des inscriptions a été repoussée, mais cela a également décalé la publication de la convocation et occasionné quelques difficultés d'organisation pour certains clubs. Il faut donc un juste milieu.

Du retard lors des deux jours de compétition : le POT doit être revu, les tours sont trop courts et l'horaire annoncé ne peut pas être tenu. L'idée de Christian de commencer par des grandes poules le dimanche matin n'était peut-être pas une bonne idée.

2.9) Rhône-Lyon Séniors – Sylvain FERRIERE

Compétition bien gérée cette saison, mais l'horaire général est difficilement tenable malgré une étude approfondie. Les problèmes apparaissent quand des joueurs et joueuses performant à la fois en simples et en doubles ce qui impose des attentes non prévues.

Christian propose de faire les tableaux de doubles le dimanche matin et lancer les simples l'après-midi. Sylvain s'occupe de réunir des joueurs et éducateurs pour prendre des avis et proposer une nouvelle formule.

2.10) Rhône-Lyon Vétérans – Marc VIALLO

Bon nombre d'inscrits. Le championnat par catégorie marche bien, mais les tableaux par classements sont désertés. Arrêt de cette formule à voir avec Marc pour la prochaine réunion de CSD.

2.11) Interclubs – ?

Roland annonce que son état de santé ne lui permet pas de continuer la gestion de cette compétition. Sylvain va chercher un nouveau responsable pour cette compétition.

La nouvelle formule a bien fonctionné la saison dernière et a même séduit d'autres Comités. Christian étudie l'organisation d'une édition interdépartementale pour 2017-2018, probablement avec l'Isère.

2.12) Finales par classement départementales – Sylvain FERRIERE

Très bonne organisation, horaire général respecté les 2 jours, un nombre conséquent d'arbitres. La musique pour la phase d'échauffement a été bien appréciée.

Les quotas de qualifiés ne sont malheureusement pas connus compte tenu de la récente fusion des ex-régions Rhône-Alpes et Auvergne. La nouvelle ligue attend que chaque Comité ait organisé son échelon départemental avant de se prononcer.

2.13) Coupe du Rhône – Marc VIALLO

89 équipes, en perte régulière depuis 4/5 ans. A voir pour organiser une entrée dans le tableau final à partir de poules de 3 équipes.

Les feuilles ne sont pas bien remplies par les joueurs, de plus en plus de dates limites dépassées et de dérogations demandées.

2.14) Tournoi mixte – Marc VIALLO

22 équipes, également en perte régulière depuis 4/5 ans.

Sylvain propose une refonte complète en remplaçant la coupe du Rhône et le tournoi mixte par une « nouvelle coupe du Rhône » par équipes de 2 avec composition libre des équipes (2 messieurs, 2 dames ou mixte), plusieurs tableaux (somme des points des 2 joueurs : <1300pts, <2000pts, <3000pts, >3000pts) et possibilité de s'engager dans plusieurs tableaux. La proposition semble faire l'unanimité. A voir avec Marc pour la prochaine réunion de CSD.

2.15) Critérium Fédéral – Dominique PALABOST

Beaucoup de joueurs sont absents, notamment chez les séniors, et abandonnent en cours de compétition quand l'enjeu sportif n'en vaut plus la chandelle en sachant pertinemment qu'il n'y a pas de sanction.

La gestion de cette compétition est très éprouvante... La première version des convocations est publiée une semaine avant le jour de la compétition. Il faut réviser ces convocations à plusieurs reprises jusqu'au jeudi précédant la compétition en recevant des forfaits ou désinscriptions au compte-goutte, et chaque mouvement en Nationale 2 ou en pré-nationale a un impact sur les divisions départementales. Ajoutez à cela la gestion particulière des féminines qui refusent leurs qualifications et demandent à poursuivre avec les messieurs. En bref, la semaine précédant la compétition, c'est minimum 2h de travail par jour avec une gestion par informatique plutôt efficace... Dominique annonce qu'il arrête d'organiser le critérium fédéral à partir de la saison prochaine dans un tel niveau de contraintes. Il étudie une manière de réduire la phase de travail en amont des convocations tout en gardant la cohérence et l'objectif de cette compétition : faire jouer un maximum de matchs aux joueurs en un minimum de temps (1/2 journée).

Christian avait suggéré à Dominique de réformer le Critérium Fédéral départemental afin de simplifier son organisation tout en conservant un l'esprit sportif de cette compétition à savoir l'accession aux divisions supérieures (Pré-nationale, Nationale 2, Nationale 1). Pourquoi pas une division unique pour chaque catégorie d'âge sous forme de tournoi qualificatif pour la Pré-Nationale ? L'idée semble intéressante pour les personnes qui connaissent bien cette compétition (Annick, Vincent, Sylvain, ...) et semble motiver Dominique pour étudier les solutions possibles et pérennes afin de poursuivre la gestion de cette compétition.

3) Synthèse

De nombreuses pistes ont été évoquées pour améliorer ou faire évoluer les compétitions la saison prochaine. La prochaine réunion aura lieu le jeudi 20 avril à 19h. Chaque responsable de compétition enverra son projet de réforme à Sylvain avant le 17 avril et il transmettra tous les projets à l'ensemble des membres de la CSD afin de préparer la réunion.

Autres points à creuser :

- Sylvain rédigera une fiche « guide du responsable de compétition »
- Éventuelle création d'un top 8 départemental
- Revoir les dates limite d'inscription

Fin de la réunion : 21h30
Sylvain remercie tout le monde pour sa présence.